



## Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration de la L.F.H. du 27.08.2019 à Temploux

**Présents :** B. Brasseur, A. Despres, J.L. Dessart, P. Garcia, J.F. Hannosset, J.C. Hougardy, P. Hourez, I. Paquet, A. Praillet (à partir de 20h45), D. Timmermans.

**Excusés :** K.D Convents, S. Moonen, T. Pierloot, M.C. Wauthy,

### 1. Le mot du Président

Je commencerai ce petit mot en remerciant Jean-François, notre hôte du jour, qui nous permet de nous réunir dans de très agréables conditions.

Même si pour certains les vacances sont déjà finies depuis plusieurs semaines, j'espère que tous les membres de notre ligue sont prêts à reprendre la nouvelle saison en ayant fait le plein d'énergie.

Comme les autres fédérations, notre ligue est confrontée à divers challenges dont le recrutement, la formation et la fidélisation des arbitres. Je formule le vœu que les réflexions de notre groupe de travail portent leurs fruits ; nous ferons une évaluation de la situation à la fin de la saison.

Parlant des autres fédérations, je ne peux pas ne pas mentionner la victoire des Red Lions en finale du championnat d'Europe. Bravo aux joueurs et aux dirigeants de la fédération.

Pour conclure, et comme j'en ai l'habitude depuis plusieurs années, je souhaite à tout un chacun de s'épanouir dans notre sport quelle que soit la fonction qu'il exerce. Le fair-play et le respect de l'autre doivent nous aider à atteindre cet objectif.

### 2. Approbation du P.V. de la réunion du 18.06.2019

Après différents échanges de mails, le P.V. a été approuvé.

### 3. Trésorerie

La situation financière au 31.05.2019 a été transmise aux administrateurs avec la convocation.

Aucune question n'est parvenue au secrétariat.

Nous avons obtenu la confirmation de l'octroi d'une subvention de 7.495 € relative à un projet « mixité » introduite à l'ADEPS et un avis positif concernant le dossier introduit dans le cadre du « texte unique ».

Une demande de subvention a été introduite au Service des Sports de la Province de Liège concernant les sélections U16 et l'arbitrage. Un dossier supplémentaire pourrait être introduit concernant le développement du handball en chaise roulante.

A cet égard, le président communique qu'il a assisté à une rencontre de démonstration le 24.08 à Esneux. Il en est revenu impressionné par la spécificité de cette discipline.

Si le projet se concrétise, une demande de subvention sera également envoyée concernant l'organisation d'un tournoi international M20 au centre ADEPS du Bois Saint-Jean.

### 4. Secrétariat

#### \* *Transferts LFH*

Il n'a pas été nécessaire de réunir la Commission « transferts ». Toutefois, 26 transferts sur 108 ont été refusés pour non-respect du règlement

#### \* *Règlement double affiliation/équipes mixtes*

Tenant compte du fait que les règlements provinciaux liégeois et brabançons prévoient la double affiliation d'un joueur dans le cas où son club d'appartenance n'aligne pas d'équipe M18, il s'agira de modifier le règlement L.F.H. afin d'également donner cette possibilité aux clubs évoluant en D1 L.F.H. ou en Nationales.

Il est clair que cette double affiliation ne peut être permise qu'entre deux clubs de la L.F.H.

#### \* *Nombre d'affiliés*

Au 27.08.2019, la L.F.H. comptait 3.808 affiliés. (chiffre purement indicatif vu le nombre de démissions encore à enregistrer).

#### \* *Secrétariat-Général V.H.V.*

A partir du 01.10.2019, Tina Muylaert assumera la fonction de S.G. de la V.H.V. et reprendra la fonction de S.G. U.R.B.H. au 01.08.2021.

## 5. Affaires techniques

### \* *Centre de formation*

Le président s'est rendu au C.F. le 23.08 à la fin du stage d'intégration.

De l'avis des techniciens, ce stage s'est très bien déroulé. L'intégration des nouveaux est sur la bonne voie.

Nous devons maintenant espérer que nos quelques jeunes concernés auront fait les efforts nécessaires pour réussir leur seconde session.

J.L. Dessart remercie Ethias pour le matériel remis à nos stagiaires.

A. Praillet entre en séance.

## 6. URBH

### \* *Réunion C.E.P du 22.08.2019*

La partie la plus importante de la réunion concernait les finances URBH.

La situation budgétaire présentée nécessite encore quelques modifications. Cela étant, après ces modifications, le budget a été approuvé.

Par rapport à la proposition faite par la V.H.V, qui avait été transmise en juillet, il a finalement été décidé qu'en cas de déficit en fin d'année la VHV assumerait celui-ci. Cela étant, les membres L.F.H. ont rappelé que la mesure prise d'augmenter les cotisations des plus de 12 ans d'un euro par mois devait aussi et avant tout permettre d'assumer le déficit de 2018 mais également d'équilibrer le budget de 2019, qui s'annonçait également en négatif. Cela signifie que si le budget 2019 est « simplement » en équilibre, celui de 2020 devra se clôturer en boni de 54.000 euros.

La situation financière de l'U.R.B.H sera transmise mensuellement aux administrateurs.

La VHV a accepté la proposition du président URBH de couvrir les frais sur 2 saisons, à savoir du 01.08.2019 au 31.07.2021.

Cette manière de faire permet encore de maintenir les principes décidés lors de la réunion de juin, à savoir la mise sur pied d'une commission financière et d'une fonction audit assurée trimestriellement par P. Chapaux.

A. Debrauwer est chargé de convoquer ladite commission dans les plus brefs délais.

De plus, la procédure d'engagement financier au nom de l'U.R.B.H est acceptée. C'est le S.G U.R.B.H, en concertation avec son adjoint de l'autre ligue, qui validera les demandes en mettant Hervé en copie.

Une convention entre la V.H.V et l'U.R.B.H sera établie par P. Moons, B. Danhieux, T. Mogal, et A. De Brauwer.

Un groupe de travail sera mis en place pour évaluer la BENE League et le projet de licence. Il sera composé de B. Danhieux, J. Vonckx, J. Vandenberg, J.L. Dessart, L. Tack et G. Rensonnet.

La fonction de président de l'U.R.B.H sera proposée à tout un chacun. Un profil de fonction a été établi. Publication pour le 15.09 - Rentrée des candidatures pour le 15.10 et décision pour le 15.11 après audition des candidats par les présidents et SG des deux ligues.

Après discussion, le C.E.P. a marqué son accord pour nommer P. Moons président d'honneur de l'U.R.B.H. Cette proposition a été faite car, d'une part, Piet a su, par ses bonnes relations, obtenir plusieurs subsides et aides financières pour l'U.R.B.H (IHF - EHF - COIB) et, d'autre part, il pourrait être utile dans une mission de « médiateur » en cas de blocage entre les ligues. Cette proposition n'est nullement une sorte de « camouflet » pour les anciens présidents U.R.B.H mais le caractère « neutre » de Piet est une première.

Il semble acquis que la collaboration avec la ville d'Anvers ne se concrétisera pas consécutivement au peu d'affluence lors du Final 4 de la BENE League. La ville n'est pas prête à investir autant d'argent pour une affluence si peu importante. Courtrai, Louvain et Hasselt sont les solutions alternatives. P. Moons et T. Muyliaert rencontreront les responsables de ces salles (et communes) pour négociations.

### \* *Red wolves*

Le tirage au sort nous a désigné l'Estonie et la Turquie comme adversaires pour le championnat du monde. Les trois nations ont marqué leur préférence pour la formule tournoi. Il ne nous reste plus qu'à attendre quel pays sera désigné « organisateur » le dernier week-end d'octobre par un nouveau tirage au sort.

Si la Belgique est désignée, il faudra se déterminer rapidement quant à nos intentions. Il faut déjà être certain qu'il est possible de disposer de la salle de Louvain du jeudi au dimanche soir. Il faut oser dire que financièrement, il serait plus intéressant de jouer à l'extérieur. Sportivement, le fait de jouer à domicile constitue un gros avantage. Cette solution permettrait aussi de pouvoir donner l'occasion à nos affiliés de demander la place à laquelle ils ont droit.

En janvier 2020, nous jouerons contre Chypre en matchs aller-retour pour une place dans les poules de qualification au championnat d'Europe.

J.C. Hougardy estime qu'il serait nécessaire de pouvoir travailler sur un projet sportif étalé sur 5, 6, 7 ou 8 ans et trouve qu'on ne travaille qu'une année à la fois.

P. Garcia fait alors état du plan pluriannuel (basé sur une olympiade) rentré par le D.T. à l'A.D.E.P.S. ; il en est de même côté V.H.V. et les deux D.T. travaillent tous les deux dans la même direction.

J.L. Dessart ajoute que la commission financière sera amenée à établir et à contrôler le bon suivi du budget en collaboration avec les deux D.T.

J.F. Hannosset et J.C. Hougardy se réfèrent à l'expérience du « club 100 » qui a organisé des campagnes internationales en respectant le budget.

## **7. Arbitrage**

\* Le C.A. marque son accord pour qu'au niveau L.F.H., les indemnités d'arbitrage des U18 (compétition L.F.H. cette saison) s'alignent sur les tarifs des comités provinciaux.

S'agissant des indemnités pour la coupe de Belgique stade L.F.H., on en revient aux anciens tarifs puisque la formule d'organisation de cette compétition a été remodifiée.

### **\* *Projet arbitrage***

Faisant suite aux réflexions du groupe de travail, une formation « nouvelle mouture » devrait être dispensée en ce début de saison.

De plus, afin de sensibiliser le « public » à la fonction, des affiches et des flyers sont en cours d'impression. Ils seront distribués aux clubs pour affichage et diffusion.

Il est essentiel de remercier tous ceux qui se sont investis dans ce groupe de travail et Ethias pour son aide dans l'élaboration de ces documents.

## **8. Propagande**

\* P. Garcia fait part de la mise en Inactivité du HC Miavoye. Cela est une conséquence d'absence de suivi du Directeur du C.S..L, étant donné que l'ADEPS ne considère plus comme priorité la création et la consolidation des clubs namurois et luxembourgeois.

## **9. Divers**

\* Le site de l'U.R.B.H. est maintenant disponible via l'adresse [www.handballbelgium.be](http://www.handballbelgium.be)

\* La convention URBH/FFHB a été reconduite jusqu'en 2021. G. Petitgirard, à la demande de la FFHB, servira de lien entre les deux fédérations. Sa mission sera clairement établie sur papier.

\* P. Garcia et J.L. Dessart font état d'un mail reçu le jour même de la part du père d'un joueur de l'ancien RHC Grâce-Hollogne devenu HC Herstal.

Après différents échanges, il est décidé de demander au HC Herstal s'il a l'intention de demander le paiement des indemnités de formation pour les joueurs qui s'affilieraient dans un autre club ou s'il y renonce. En fonction de la réponse obtenue, le C.A. prendra position.

Prochaine réunion au centre ADEPS de Jambes, les 08.10, 19.11, 17.12.2019 (6<sup>ème</sup> semaine = 31.12), 28.01, 10.03, 21.04, 02.06.2020.